

PSE Réunion 1

Force Ouvrière à des demandes.

Un premier Comité d'Entreprise vient de se tenir sur l'ordre du jour suivant : « *Information sur les projets de réorganisation et de licenciement collectifs pour motif économique et PSE.* » Le **processus de consultation sur le plan de réorganisation et le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)** est donc **officiellement enclenché**.

Les représentants FORCE OUVRIERE ont pris connaissance et effectué une **première analyse** des deux documents remis en séance lors de la réunion exceptionnelle du 07 juin 2016. Le **projet de réorganisation**, présenté de façon détaillée lors de cette réunion, est décomposé en **deux thèmes** :

L'adaptation de notre offre produits :

Repositionnement sur des solutions à **plus forte valeur ajoutée** pour nos clients.

Renforcement sur des **marchés clés** : portes, meubles avioniques.

Développement d'une présence sur les **activités de rétrofit et support à nos clients**.

Combiner le savoir-faire des **domaines mécaniques et électriques**, afin d'approcher de **nouveaux clients**.

L'amélioration de la compétitivité par modification du schéma industriel :

Transfert **vers Gimont des activités réalisées** sur le site de Périole.

Investissement (environ 20 M€) pour la création, à proximité de Toulouse, d'un **site de production** pour relocaliser la fabrication de certaines pièces.

Création d'une **implantation en Bulgarie** pour accueillir les activités de **petit assemblage**.

Transfert d'activités pour **accroître notre proximité avec les clients**.

Cession d'une partie de la propriété de Périole.

L'adaptation des effectifs :

Les conséquences des décisions du projet industriel et de la baisse de la charge en matière d'études impacterait près de 250 personnes. Les solutions proposées seraient :

Prioritairement le **reclassement interne**.

Elaboration d'un **plan de départ volontaire**.

Facilitation de reclassements au sein de la **filière aéronautique régionale**.

Licenciement pour motif économique.

Quelles sont les premières demandes de FORCE OUVRIERE ?

1 - Les explications données lors de cette réunion et les documents qui nous ont été remis suscitent des **interrogations sur la pérennité du projet industriel**.

FORCE OUVRIERE demande la **nomination d'un expert** pour analyser les **justifications invoquées** par la Direction.

2 - Dans cette présentation nous constatons :

- **L'abandon de savoir-faire** qui nous paraissent indispensables à la bonne marche de la production d'éléments complexes d'aérostructure.
- La **réduction des projets de certaines directions**, alors que lors des dernières présentations en Comité d'entreprise, ces **secteurs étaient en développement**.

FORCE OUVRIERE demande la **révision du projet et de son impact sur l'emploi.**

3 - La Loi Rebsamen impose aux sociétés mettant en place un PSE un certain nombre de requis.

FORCE OUVRIERE demande **si l'ensemble des attendus sont remplis** par la société Latécoère.

4- Lors de la mise en place d'un PSE certaines mesures sont **facultatives.**

FORCE OUVRIERE demande ou demandera :

- La mise en place d'une **cellule de reclassement**, à laquelle les salariés puissent faire appel à celle-ci pendant les heures de travail.
- Des **primes d'incitations** au départ volontaire.
- Des **congés de conversion.**

5- Nous souhaitons également faire **un point précis sur l'emploi :**

FORCE OUVRIERE demande de **mandater l'expert** spécifiquement afin d'obtenir un **complément d'information** concernant la **Sous-traitance**, le recours à **l'Intérim** et les **Sociétés prestataires.**

Parallèlement vos représentants FORCE OUVRIERE ont clairement indiqué leur **volonté de négocier** afin de trouver les **solutions qui éviteront les licenciements subis.**

Soyez surs que nous mettrons tout en œuvre pour réduire autant que faire se peut le nombre de postes supprimés.

Le syndicat FORCE OUVRIERE vous invite à participer à une

REUNION D'INFORMATION

A Toulouse le 14 juin 2016, à 16h30, au restaurant d'entreprise.

A Gimont le 16 juin 2016, à 12h00 pour le personnel d'équipe du soir et à 13h pour le personnel d'équipe du matin, en grande salle de réunion.

Le bureau du Syndicat FORCE OUVRIERE le 13 juin 2016.